

**Discours de la cérémonie
commémorative du Centenaire
de l'armistice 1914-18**

Mesdames et Messieurs les Députés,

Monsieur le Conseiller municipal délégué aux anciens combattants, cher Jean-Pierre,

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Monsieur le Président du comité d'entente des anciens combattants, cher Marcel,

Monsieur le Maire de Belstein, cher Patrick

Mesdames et Messieurs, les membres de la délégation municipale de Belstein,

Mesdames et Messieurs les anciens combattants et victimes de guerre,

Chers enfants dont je salue la participation ce matin à nos côtés,

Mesdames, Messieurs,

Cent ans. Il y a cent ans, le 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, le maréchal Foch et les représentants allemands signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en plein cœur de la forêt de Compiègne.

Une signature symbolisant le cessez-le-feu qui prendra effet, à la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois, de cette année 1918.

La Grande Guerre prend fin, après 52 mois de combats meurtriers interminables.

Enfin, les canons se taisent. Enfin, le bruit des cloches retentit à la volée dans toute la France.

Si ce vent de liberté qui s'empare des cœurs et des esprits est immense, il sera toutefois de courte durée.

Cette guerre qu'on nomma avec illusion "la der des ders" aura coûté la vie à plus de 10 millions d'âmes.

Le bilan est accablant et l'étendue du massacre inouïe. Notre pays pleure ses morts, ses blessés, invalides et mutilés d'un conflit qui n'aura fait aucune distinction entre les forces armées et les populations civiles.

Aujourd'hui, un siècle après ce jour, alors que les derniers témoins de cette tragédie ne sont plus parmi nous pour dire les souffrances et les peines qu'ils eurent à endurer, le souvenir de leur courage au service de notre patrie demeure.

Nous en sommes plus que jamais les dépositaires. Nous sommes les dépositaires de ce jour de mémoire et de recueillement. Un « jour sans fin », un jour éternel.

L'Histoire n'est pas qu'une discipline scolaire, pas plus qu'une opinion. Elle est surtout la mémoire d'un peuple. Et un peuple sans mémoire se laisse guider comme un enfant sans repère ni expérience.

Malraux, en son temps nous alertait déjà : « Ceux qui ne connaissent pas leur passé sont destinés à le revivre ».

Alors plus que jamais, restons attachés à notre Histoire, apprenons-la et soyons-en fiers.

Ce devoir de mémoire est capital et je ne cesserai de le répéter. C'est en rendant hommage que nous maintenons une appartenance commune. C'est en transmettant que nous parvenons à prévenir l'absurdité de la guerre et à promouvoir ce que nous sommes et devons rester : un peuple uni et fraternel.

Mesdames et messieurs, nous vivons un moment de notre histoire qui exige de nous courage, dignité et unité. A l'heure où les populismes tentent plus que jamais de prospérer, à l'heure où nombre de nos concitoyens sont sensibles à leurs sirènes, nous devons nous rassembler.

Ces siècles d'histoire, qui font de notre pays une Nation si particulière, doivent nous aider à maintenir le cap de l'unité. La mémoire de nos

disparus est « le » devoir essentiel pour notre avenir.

Cela exige d'abord de redoubler d'effort pour faire que notre République indivisible protège chacune et chacun de ses enfants. C'est tout le sens de mon engagement politique : une justice sociale renforcée et une attention de chaque instant envers les plus démunis.

Nous devons aussi continuer de nous mobiliser pour cette idée qu'est l'Europe, afin que l'idéal de fraternité des peuples prenne corps dans la réalité de notre quotidien.

Permettez-moi de souligner combien nous sommes fiers et attachés, à Pontault-Combault, aux liens de très longue date que nous avons noués avec nos voisins à travers nos jumelages.

Je pense ici tout particulièrement à nos homologues allemands de Belstein, qui nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui et avec lesquels nous commémorerons l'année prochaine le 35e anniversaire de notre rapprochement. Mais aussi à la ville portugaise

de Caminha, dont notre amitié célèbre cette année son 40e anniversaire.

Enfin, le devoir de mémoire que nous accomplissons en ce jour est celui de la transmission à notre jeunesse. Cette transmission est essentielle car elle permet aux plus jeunes de porter avant tout le rêve d'une société harmonieuse, fraternelle et profondément collective.

Aussi, j'ai voulu dès mon élection mettre en place un Conseil Municipal des Enfants. Pour que dès le plus jeune âge, chaque enfant bénéficie d'un lieu d'engagement et d'expression propice au développement de sa citoyenneté.

C'est pourquoi chers enfants, c'est à vous que je veux m'adresser particulièrement aujourd'hui. Permettez-moi de vous dire combien je suis heureux et fier de votre engagement. Vous avez remarquablement chanté la paix et honoré nos aînés tombés pour la France.

Vous faites entendre votre voix, vos droits, comme [identité de l'enfant], élu au Conseil

Municipal des Enfants (CME), pour construire une société pleine d'espoir et de belles ambitions.

Votre désir de fraternité est d'autant plus fort ici, à Pontault-Combault, que nous partageons une diversité culturelle qui est une richesse à explorer sans limite. Si vous êtes les visages de cette diversité, vous êtes aussi celui de l'avenir.

Ne l'oubliez jamais ! Chaque jour, chaque matin, pensez que vous avez un rôle à jouer. Que chaque geste, chaque parole ne sont pas vains et portent en eux un bout de l'avenir. Le monde vous appartient, sachez-en prendre conscience pour en être acteur et responsable.

Ensemble, en ce jour de centenaire de l'armistice, soyons fiers de notre jeunesse, porteuse d'espoirs et de promesses.

Soyons fiers de notre histoire, de notre pays, de notre héritage.

Soyons dignes et respectueux de ce monument qui nous rappelle sans cesse ceux qui ont payés, au prix de leur vie, notre liberté.

Soyons dignes.
Et ensemble, soyons fiers de Pontault-Combault.

Vive la République,
Vive la France

Seul le prononcé fait foi